



## Extorssion par menace pour dette

Par **bengi38**, le **20/09/2010** à **17:39**

Bonjour,

mon cas est simple mais compliqués a expliquer

il y a quelque temps suite a une separation j'ai pris une chambre d'hotel pour laquel je m'aquité d'un loyer de 350euros mensuel,lors de probleme financier je me suis arrangé avec le proprietaire en lui laissant la carte grise de mon vehicule en caution.apres quelque temps je residait toujours dans la chambre,celui c'est présenté un dimanche extremement menacant aidé d'une batte de baseball et m'as obligé à lui signé un acte de vente et lui remettre les clefs du-dit vehicule.le lendemain j'ai rendu les clefs de la chambre et je suis allé faire un depot de plainte au commissariat,celui ci a été transmis a une gendarmerie ou la personne qui s'occupe de l'affaire me parait soupconneuse,aucune nouvel si je n'appel pas,quand j'arrive a la joindre ce gendarme m'envoi sur les roses et sachant que mon ex proprietaire tiens un bar pmu restaurant je crain le conflit d'interet.aujourd'hui mon vehicule est introuvable et je n'ais aucune nouvelle.ma dette est de 3mois donc 1050 euros mais sachant que j'ai rendu la chambre dans un parfait etat et que j'avais versé une caution de 500 euros je m'acquitte d'une dette de 550euros.temoignage et photo a l'apui si il me traitera de menteur pour la chambre

Par **mimi493**, le **20/09/2010** à **21:04**

Portez plainte directement auprès du procureur de la république, en rappelant les faits, que vous avez porté plainte en gendarmerie mais que rien ne se passe, que vous ne savez même pas si la plainte a été transmise au Parquet car la gendarmerie vous envoie sur les roses (mais ne dites rien sur vos soupçons de connivence)